

"Pas une, mais des politiques pour aider les zones les plus pauvres"

LE MONDE | 27.05.2013 à 08h02 • Mis à jour le 27.05.2013 à 14h30

Propos recueillis par Anne Rodier

Laurent Gobillon, 38 ans, nommé au Prix 2013 du jeune économiste, est responsable de l'unité "Démographie économique" à l'Institut national d'études démographiques. Ses domaines de recherche sont l'économie géographique, l'économie urbaine, l'économie de la santé et l'économie du travail.

Vous étudiez depuis des années les conséquences des disparités spatiales sur l'accès au logement, l'emploi, la santé et l'efficacité des politiques publiques pour réduire les inégalités. Que révèlent vos travaux ?

Ils donnent d'abord une certaine mesure de l'efficacité de ces politiques. Notre travail concernant l'impact du prêt à taux zéro, par exemple, a ainsi révélé un résultat positif mais limité sur l'accès à la propriété, avec un effet d'aubaine très important, puisque 85 % des ménages qui en ont bénéficié seraient quand même devenus propriétaires sans ce prêt. Notons toutefois que ce dernier leur a permis d'acheter plus grand et de meilleure qualité. Mais le principal apport de mes travaux réside dans l'analyse des disparités spatiales et des rôles respectifs des effets de composition et des effets locaux.

Qu'est-ce que cela nous apprend sur le marché de l'emploi, qui est la première préoccupation des Français ?

Lorsqu'il y a des disparités spatiales, on peut se demander si elles résultent d'effets de composition de la population ou d'effets locaux comme des effets de ségrégation ou d'agglomération. Les effets de composition (diplôme, structure familiale, nationalité) n'expliquent que 30 % des disparités spatiales de chances de retour à l'emploi des chômeurs en Ile-de-France.

Le fort taux de non-diplômés en Seine-Saint-Denis n'est ainsi pas la cause principale des problèmes de retour à l'emploi dans ce département. Ce sont les effets locaux (comme les problèmes de distance aux emplois et de transport, ou la faiblesse des réseaux) qui sont à l'origine des 70 % restantes. En particulier les chances de retrouver un emploi localement sont fortement corrélées à des mesures de ségrégation. Globalement, les disparités spatiales sont donc davantage liées aux caractéristiques du lieu de résidence qu'aux caractéristiques de la population.

De la même manière, concernant les revenus, on a montré que les effets de

composition de la population, en terme de diplôme ou autres caractéristiques individuelles, n'expliquent que 40 % à 50 % des différences de salaire entre bassins d'emploi. Au moins 50 % des disparités sont donc également dues à des effets locaux, comme les effets d'agglomération qui incluent notamment des interactions positives entre agents économiques dans les grandes villes. Ainsi, à composition égale, les salaires nominaux sont plus élevés dans les grandes villes.

Avez-vous fait les mêmes analyses dans le secteur de la santé ?

Oui. Les disparités régionales de mortalité par crise cardiaque à l'hôpital s'expliquent plus par des différences régionales de traitements innovants (elles-mêmes liées au mode de financement hospitalier) que par des effets de composition de la population.

Quelles conclusions peut-on en tirer pour les politiques publiques ?

D'une part que les politiques publiques n'ont pas d'effets massifs, ou bien dans une seule dimension. Ainsi, même si la première vague de zones franches urbaines instaurée en 1997 dans 13 communes a attiré des entreprises, elle n'a augmenté le taux de retour à l'emploi dans les communes concernées que de 3 %. Aucun effet significatif n'a été trouvé pour la deuxième vague de 2004 même si la clause d'embauche a été renforcée. L'instauration des zones franches urbaines a donc bien attiré des entreprises, mais n'a pas beaucoup aidé la population locale.

Pour aider les populations des zones pauvres, il ne faut pas une politique mais des politiques. Par exemple, les habitants de ces zones pourraient aussi bénéficier d'allocations à la mobilité pour leur permettre de se rapprocher de l'emploi. Mais des recherches plus approfondies sont nécessaires pour identifier les politiques "sur-mesure" les plus efficaces.

Anne Rodier